

C. C. F. 2019

Modalités :

- Par équipes de 4 pêcheurs ;
- Plusieurs équipes par clubs sont autorisés (équipe A , équipe B, équipe C etc..) ;
- Mise = 200€ total par équipe pour les 3 journées ;
- Dates et lieux ;  
28/04/2019 Luttre ;  
18/08/2019 Ronquières bief au lampes ;  
27/10/2019 Boël.

Coordinateur et inscriptions par email : [marcq.roland1@gmail.com](mailto:marcq.roland1@gmail.com)

Organisateur des 3 journées : Clubs désignés par les fédérations locales.

- A chaque journée : 4 coupes pour les 4 pêcheurs de l'équipe vainqueur de la journée plus une enveloppe, prix en espèce pour l'équipe de **400€ minimum** (ou plus en fonction du nombre d'équipes).
- Classement final : 4 prix en nature **total minimum 2400€** pour l'équipe classée 1<sup>ère</sup> au classement + une enveloppe en espèce de **1000€ minimum**. **d'autres prix en espèces seront ajouté (2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> etc...)** en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- 
- Chaque équipes peut faire 2 remplacements durant le championnat, à condition que :
    - a) Les remplacements doivent être licenciés dans le club qu'il représentent.
    - b) Les remplacements ne peuvent être remplaçants (pêcher) que dans une équipe (équipe A ou équipe B etc ).du club qu'ils représentent.
    - c) D'autres remplacements (autres pêcheurs) sont autorisés dans une autre équipe du club (équipe A ou équipe B ou équipe C) à condition d'être licenciés dans ce club
    - d) Un pêcheur qui a été remplacé lors d'une des journées, peut réintégrer sa place dans son équipe ;
    - e) Les clubs ne doivent pas obligatoirement donner les noms des remplaçants lors de l'inscription pour l'entame de la 1<sup>ère</sup> journée. Pour les autres journées le remplacement d'un pêcheur (nom et prénom) doivent être communiqués minimum 2 jours avant le concours.

Les infos concernant chaque journée : le lieu de rendez-vous, hrs du tirage des places, modalités spécifiques, véhicules sur le halage, local ou au bord de l'eau, etc... seront disponibles sur [www.peches.be](http://www.peches.be)

Après l'inscription, le numéro du compte bancaire vous sera communiqué et l'inscription sera validée dès réception du paiement.